



Prévention du crime en action

Fonds d'action en prévention du crime

PCA-20

Projet de mobilisation des jeunes *MY Regent Park*

Le projet de mobilisation des jeunes *MY Regent Park* (Mentorat et mobilisation des jeunes à Regent Park) vise la réduction et la prévention des activités de gang dans le quartier de Regent Park, au centre-ville de Toronto. Les intervenants du projet collaborent avec des organismes communautaires, des familles et des particuliers pour évaluer et comprendre les enjeux liés aux activités des gangs et concevoir et mettre en œuvre des interventions appropriées. Le projet cible les jeunes de 12 à 17 ans qui sont déjà des membres actifs d'un gang ou qui risquent de se joindre à un gang, et leur offre un soutien intensif pour les aider à s'éloigner de ce mode de vie. Le projet *MY Regent Park* est appuyé par le [Fonds d'action en prévention du crime](#) du Centre national de prévention du crime ([Sécurité publique Canada](#)) et est administré par l'organisme [Dixon Hall](#). Le projet a été lancé en septembre 2009 et sera mis à l'essai et évalué jusqu'en mars 2013.

Le quartier Regent Park est principalement composé de logements subventionnés construits dans les années 1940. En 2008, ce quartier a été désigné par la [Stratégie d'intervention contre la violence de Toronto](#) (TAVIS) comme un endroit présentant un niveau de plus en plus élevé d'activités criminelles de gang¹. Des agents supplémentaires du Service de police de Toronto ont été affectés à ce quartier dans le cadre de la Stratégie pour réduire et prévenir les activités criminelles. Le Service de police de Toronto a collaboré avec la Toronto Community Housing Corporation pour réduire les activités de gang et la participation à des activités criminelles : ils ont noué des liens étroits dans la collectivité et ont prêté attention à l'aménagement du milieu.

Le projet *MY Regent Park* rassemble toute une gamme d'intervenants ayant des expériences et des points de vue divers, ce qui permet de s'attaquer à l'ensemble des problèmes rattachés aux gangs à Regent Park. Le projet travaille auprès de jeunes membres d'un gang, de jeunes qui risquent de devenir membres d'un gang, des familles de ces jeunes et de la collectivité de Regent Park. Il est axé sur les facteurs de risque connus de la participation aux gangs, y compris la fréquentation de pairs délinquants, la présence de comportements d'extériorisation, les influences négatives dans la vie du jeune, des liens limités avec la collectivité, une surveillance parentale déficiente et un faible potentiel sur le plan scolaire ou professionnel.

Fondements scientifiques

Le projet *MY Regent Park* a utilisé les données scientifiques provenant du modèle exhaustif sur les gangs de l'Office of Juvenile Justice and Delinquency Prevention (OJJDP) (ou modèle Spergel) pour élaborer ses interventions et approches.

Modèle exhaustif de l'OJJDP (ou modèle Spergel)

Le modèle Spergel est une approche équilibrée en trois volets qui comprend des activités de prévention, d'intervention et de répression.

CENTRE NATIONAL DE PRÉVENTION DU CRIME / NATIONAL CRIME PREVENTION CENTRE

Projet MY Regent Park

Le modèle repose sur l'hypothèse selon laquelle la présence de gangs devient un problème chronique et grave dans les collectivités où les organisations clés sont mal intégrées et où il n'y a pas suffisamment de ressources pour cibler les jeunes faisant partie de gangs. Afin de résoudre ce problème, le modèle exhaustif sur les gangs compte sur la collaboration entre des organismes d'application de la loi, des organismes de services sociaux et des organismes locaux, pour mettre en place une approche collective mieux intégrée.

Le modèle a été mis à l'essai dans le quartier Little Village de Chicago, en Illinois, à partir de 1992. Après avoir été modifié, il est devenu le Comprehensive CommunityWide Gang Model de l'OJJDP en 1995 et il a été mis en œuvre et testé dans cinq autres villes des États-Unis.

L'évaluation a permis de tirer les conclusions suivantes :

- Les actes de violence graves chez les membres des gangs visés étaient moins nombreux que chez les membres de gangs comparables de la région. En effet, le nombre d'arrestations pour des crimes graves liés à un gang (en particulier les coups et blessures et les voies de fait graves) était moins élevé chez les membres des gangs visés que chez les membres d'un groupe témoin de jeunes issus des mêmes gangs et que chez des membres d'autres gangs du quartier Little Village;
- Le recours à une combinaison d'interventions sociales diverses, faisant appel à des intervenants auprès des jeunes et à des stratégies de répression a été plus efficace dans le cas des jeunes plus violents, tandis que le recours aux intervenants sociaux a été plus efficace dans le cas des jeunes moins violents;
- Apparemment, le projet a permis d'aider les jeunes plus âgés à limiter considérablement leurs activités criminelles (surtout les actes de violence) plus rapidement que si aucun service ne leur avait été offert;
- Le projet a été particulièrement efficace pour réduire le nombre d'arrestations liées à la drogue chez les jeunes qui participaient pleinement au programme comparativement aux jeunes qui n'y ont participé que partiellement ou qui faisaient partie du groupe de comparaison, chez qui le taux d'arrestation pour des infractions liées à la drogue a augmenté².

Participants du programme

Le projet vise les jeunes de 12 à 17 ans qui risquent de se joindre à un gang ou qui sont déjà membres d'un gang. Le projet touchera jusqu'à 240 jeunes et leurs familles.

Partenaires clés

De nombreux organismes de la collectivité participent au projet MY Regent Park. Parmi les partenaires clés, mentionnons:

- le Toronto Christian Resource Centre
- l'Armée du Salut 614
- le Regent Park Focus Youth Media Arts
- les Kiwanis Boys and Girls Clubs de Toronto
- le Centre de santé communautaire de Regent Park
- le Service de police de Toronto

Composantes du programme

Les jeunes aiguillés vers le projet font l'objet d'une évaluation détaillée qui permet de déterminer quels sont leurs besoins et les facteurs de risque et de protection présents dans leur vie. Des plans de soins indiquent quelles interventions seront faites en fonction des risques et des besoins particuliers d'un jeune. Ces plans comprennent une liste des sources de soutien familial et communautaire et des ressources auxquelles le jeune aura accès.

Projet MY Regent Park

Des professionnels formés effectuent les évaluations et contribuent à l'établissement d'objectifs psychosociaux pour les jeunes et leur famille. Le programme porte sur les sept composantes clés suivantes :

Mobilisation de la collectivité

Le comité de direction du projet valorise, mobilise et appuie les membres de la collectivité de Regent Park afin qu'ils jouent un rôle actif dans la réduction et la prévention des activités de gang. Le principal objectif du comité est de mieux faire connaître les ressources disponibles en matière de réduction des activités de gang auxquelles la collectivité et les familles ont accès, afin que tous collaborent pour résoudre les problèmes.

Intervention sociale

Le projet offre des programmes individuels selon les besoins des jeunes participants sur les plans scolaire, social et professionnel. Chaque jeune est jumelé à un mentor dans le cadre de séances prosociales (séances individuelles ou en groupe) à raison de cinq heures par semaine. Les jeunes participent également chaque semaine à 14 heures de programme qui intègrent un certain nombre d'activités de formation et d'activités de préparation à la vie active.

Soutien psychologique en matière de deuil/formation sur la résilience

Chacun des jeunes qui participent au programme reçoit une formation axée sur la résilience. Cette formation porte sur des questions comme le déni de chagrin et les pertes multiples. Le soutien psychologique en matière de deuil est également offert aux jeunes qui participent au projet et les familles des jeunes ont accès à six de ces séances de soutien psychologique. Le personnel de projet reçoit 50 heures de formation sur la résilience dans le cadre de leur emploi, ce qui leur permet d'offrir des séances de formation aux résidents de la collectivité sur des sujets comme la prévention des activités de gang et la résilience communautaire et personnelle.

Compétences parentales

Les familles des jeunes participants reçoivent jusqu'à 130 heures de formation sur les compétences parentales efficaces. Les familles sont souvent aiguillées vers le programme par des réseaux de parents de la collectivité ou de l'extérieur de celle-ci. Les parents renforcent également leurs compétences et nouent des liens les uns avec les autres lorsqu'ils deviennent membres de comités du programme, comme le comité de direction.

Suppression

Le personnel du projet collabore avec les services de police et les organismes de libération conditionnelle, et contribue à la surveillance continue des jeunes en libération conditionnelle. Le personnel du projet et des organismes communautaires reçoit environ 10 heures de formation sur les comportements et les activités des gangs afin d'être en mesure de déceler très tôt ce type de comportement chez les jeunes et de s'assurer que ceux-ci cessent, et que le jeune respecte les conditions de sa mise en liberté sous conditions.

Création de possibilités

Chaque jeune doit suivre un programme personnalisé qui comprend souvent un placement en emploi. Le personnel du projet aide les jeunes à obtenir cinq heures par semaine de soutien scolaire lorsque ceux-ci sont à l'école, y compris des sorties parascolaires qui favorisent l'apprentissage et l'engagement civiques.

Changement organisationnel et perfectionnement

Six organismes communautaires ont signé des protocoles d'entente avec les responsables du projet. Ces six organismes ont élaboré des politiques qui visent précisément l'offre de programmes aux jeunes qui font partie de gangs. Le personnel des organismes communautaires (environ 30 employés) recevra 50 heures de formation sur les comportements et les activités des gangs. Cette formation les aidera à mieux comprendre ce phénomène. De plus, 30 bénévoles membres d'organismes partenaires ont reçu 10 heures de formation sur les modèles de prévention et d'intervention relativement aux activités de gang.

Conception de l'évaluation

Le projet comprend un système de surveillance visant à recueillir en continu des données sur le degré de participation et les progrès des jeunes. Les données sont fréquemment étudiées, ce qui permet de déterminer s'il est nécessaire de modifier les activités et les approches. Une évaluation visant à déterminer la mesure dans laquelle le projet a été mis en œuvre comme prévu sera également menée. L'évaluation de processus utilisera les données de surveillance du projet, les questionnaires, les résultats des groupes de discussion et les dossiers administratifs pour répondre aux questions d'évaluation suivantes :

- o Dans quelle mesure le projet a-t-il rejoint la population cible?
- o Les activités du projet ont-elles été mises en œuvre comme prévu?
- o Le projet a-t-il mené aux résultats attendus?
- o Les organismes partenaires sont-ils efficacement intégrés dans le projet?
- o Les pratiques de sélection du personnel, la formation et les compétences convenaient-elles aux interventions?

Observations liées à la mise en œuvre

Efficacité du comité de direction du projet

Le comité de direction du projet est composé de plusieurs intervenants de la collectivité, y compris des représentants des systèmes de justice pour les jeunes, des partenaires de la collectivité, des membres des familles et des employés. La plupart des réussites du projet sont attribuables à la collaboration et au fonctionnement de ce comité, qui oriente les activités du projet durant les étapes d'élaboration et de mise en œuvre.

Processus de partenariat

Le cadre établi relativement aux responsabilités organisationnelles des partenaires du projet est concluant. Chaque organisme communautaire qui collabore avec le projet a élaboré un protocole d'entente. Ce document présente clairement les objectifs, les activités et les responsabilités des six organismes.

Recrutement et formation du personnel

Le recrutement du personnel de première ligne du projet MY Regent Park est un vaste processus de collaboration, et tous les organismes partenaires participent à la sélection du personnel du projet. Pendant la période d'orientation, on a jugé très important d'offrir un programme de formation complet au personnel de l'équipe d'intervention.

Pour obtenir plus d'informations sur ce projet, communiquer avec :

Dixon Hall

Directeur exécutif
58, rue Sumach
Toronto (Ontario) M5A 3J7
Téléphone : 416-863-0499
Télécopieur : 416-863-9981

Sécurité publique Canada

Centre national de prévention du crime
Région de l'Ontario
25, avenue St. Clair Est, bureau 401
Toronto (Ontario) M4T 1M2

© Octobre 2011

¹ Pour obtenir plus de renseignements, consulter <http://www.torontopolice.on.ca/tavis/>

² Pour obtenir de plus amples informations, consulter <http://www.securitepublique.gc.ca/res/cp/res/2008-pcpp-fra.aspx>.